« *Ma santé 2022* » : où sont les infirmières et infirmiers ?

Paris, 18 septembre 2018. – Le Sniil, Syndicat National des Infirmières et Infirmiers Libéraux, a pris connaissance avec colère et amertume de la Stratégie de Transformation du Système de Santé présentée ce jour par le Président de la République et la Ministre des Solidarités et de la Santé.

En effet, alors que la Ministre de la Santé explique lors de sa conférence de presse que ce plan constitue une *« réforme structurelle d'envergure qui n'est pas catégorielle »*, et que son problème n'est pas *« de répondre à telle ou telle catégorie professionnelle »,* force est de constater qu'il bénéficiera avant tout aux seuls médecins. Ainsi :

- les syndicats infirmiers n'ont jamais été consultés sur l'intégralité du projet, y compris sur les créations du métier d'assistant médical ou de nouveaux parcours de soins pour l'insuffisance cardiaque et autres pathologies chroniques. Les infirmières libérales assurent pourtant le suivi au quotidien de ces patients (60% des dépenses en soins infirmiers concernent les maladies chroniques)

- les seuls professionnels de santé libéraux qui bénéficieront d'un soutien financier immédiat seront les médecins pour l'emploi d'assistant médicaux, qui assureraient des *« missions d'assistance et d'aide aux parcours des patients »*

- les seuls professionnels de santé de ville qui pourront accéder aux comités de pilotage des futurs hôpitaux de proximité sont les médecins

Avant de créer une *« nouvelle fonction »* comme celle d'assistant médical qui nécessitera quand même un temps de formation, il eût sans doute été plus rapide de s'appuyer sur le métier d'infirmière libérale, garantie de qualité des soins et d'efficience. La création d'une consultation infirmière de renfort, telle qu'elle est expérimentée en Normandie depuis 2013 ou l'intégration des infirmières libérales dans la télémédecine aurait été plus judicieux.

Rappelant que les infirmiers libéraux sont les seuls professionnels de santé disponibles sur tout le territoire, y compris pour les 20% de la population qui se situent dans les zones sous-denses particulièrement chères au cœur du Président Macron, le Sniil s'insurge sur le fait que les idées émises par l'ensemble des syndicats infirmiers libéraux n'ont, encore une fois, pas été prises en compte.

Pour tout contact :
Catherine Kirnidis, Présidente Nationale Sniil (06.70.79.56.96)